



Présentation OPTIFLUX®



Qu'est-ce qu'Optiflux® ?

Innovant et efficace, **Optiflux® est un système de transmission de données** hautement performant, notamment dans le domaine de la coassurance. Implanté depuis l'année 2004, il traite aujourd'hui, sur le seul périmètre de l'Assurance Transports, plus de 150.000 fichiers permettant au CESAM d'encaisser plus de 200M€ de primes par an.

Ce système, entièrement crypté par un ensemble de paires de clés asymétriques de 3072 bits chacune, a pour vocation de traiter les échanges de données **entre les Courtiers, les Compagnies du Marché français et leurs Agents souscripteurs.**

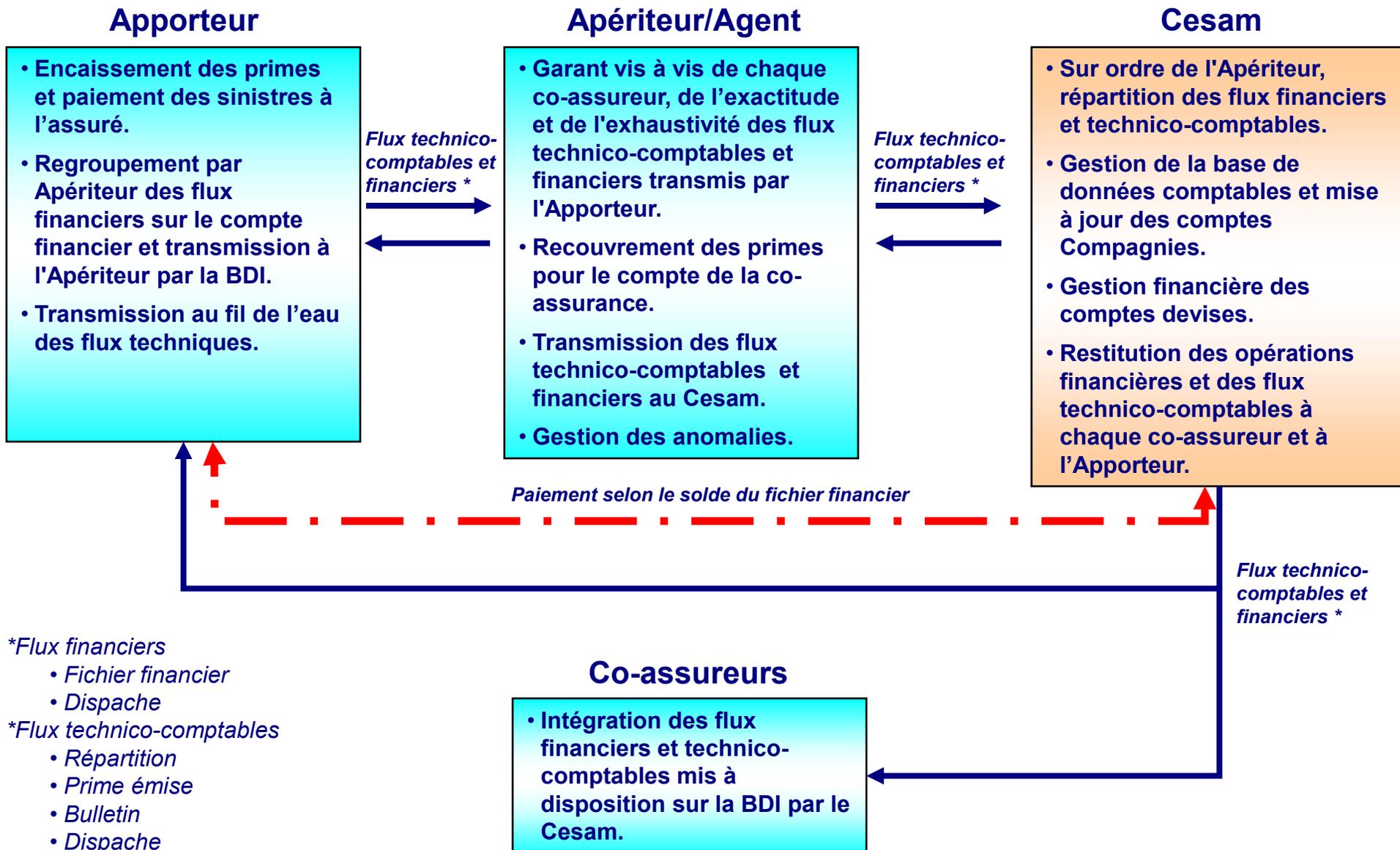
Il permet aux intervenants de mettre en œuvre des traitements automatisés de ces données, qu'il s'agisse des listes de répartition de coassurance, des primes émises, des ouvertures et évaluations de sinistres, des paiements aussi bien de primes que de sinistres ou même d'écarts de commissions versées par tel ou tel co-assureur par rapport au taux fixé par l'apériteur ; il traite également les échanges de documents de tout type : polices, avenants, rapports de sinistre ou autre.

Aujourd'hui, Optiflux® est utilisé sur le Marché de l'Assurance Transports, mais il est bâti pour traiter les échanges entre **tous les intervenants d'un Marché d'Assurance Dommages dès lors qu'il y est fait appel à de la coassurance ou des traitements de Captives.**

S'agissant exclusivement d'un système de communication et non d'un système de gestion, Optiflux® permet de s'adresser à la personne morale et n'oblige pas à désigner le destinataire personne physique, laissant ainsi la liberté à chaque intervenant de s'organiser comme il l'entend dans sa structure : *seul le langage est défini, la pensée reste libre.*

La validation obligatoire par l'apériteur des fichiers fournis par le courtier avant diffusion aux coassureurs, la concentration des flux dans la BDI (Bourse d'échanges informatisée) et la centralisation des mouvements de fonds par l'Organisme Répartiteur font d'Optiflux® le plus simple et le plus efficace des systèmes de transmission de données dans un Marché d'assurance déterminé.

- **Accélération des échanges**, tant sur le plan des encaissements, que des paiements de sinistres et de la mise à jour des dossiers de sinistres.
- **Réduction des coûts et des délais** de gestion pour l'ensemble des acteurs du marché notamment par la suppression des saisies en double.
- **Égalité** de traitement **entre les coassureurs**.
- Amélioration et **simplification** de la gestion des affaires **pour la coassurance**, notamment pour maîtriser et réduire les arriérés
- **Automatisation des traitements** permise par l'usage d'un langage commun
- Garantie de la **sécurité des échanges** par l'utilisation d'un système de cryptage hautement performant.
- **Validation** obligatoire des flux **par l'apériteur** interdisant de répartir des flux non conformes.



*Flux financiers

- Fichier financier
- Dispatch

*Flux technico-comptables

- Répartition
- Prime émise
- Bulletin
- Dispatch
- Document

REPARTITION / BULLETIN/PRIME

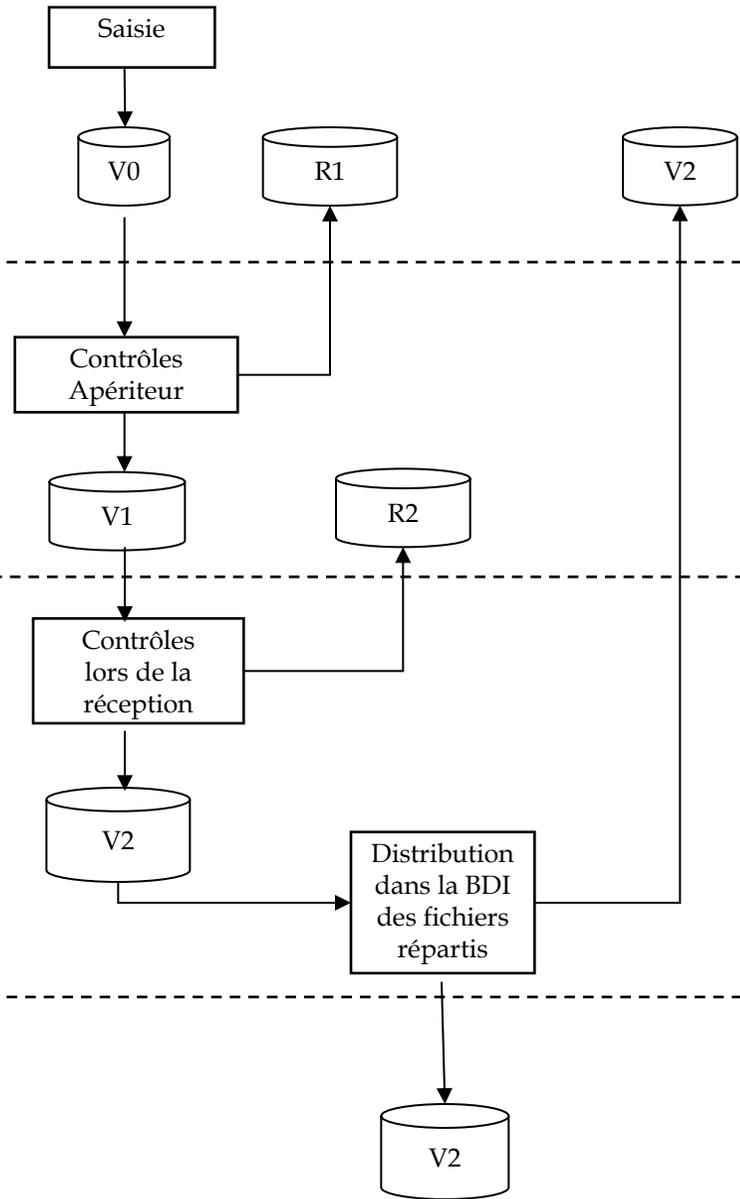
→ = Information

COURTIER

APERITEUR
(compagnie ou agent)

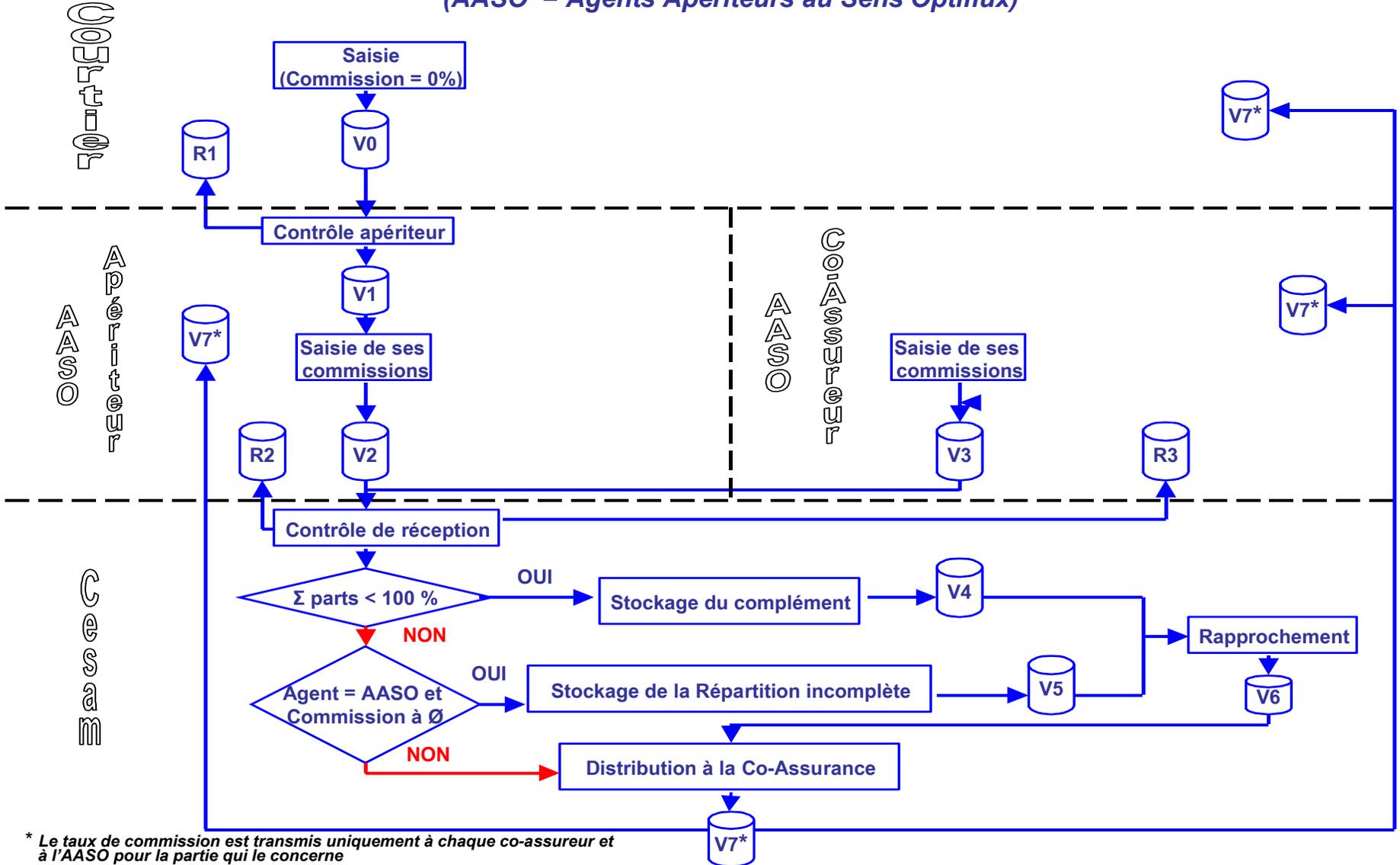
CESAM

CO-ASSUREURS
(y compris Compagnie apéritrice pour sapat)
+AGENTS
(pour les compagnies pour lesquelles ils ont souscrit)



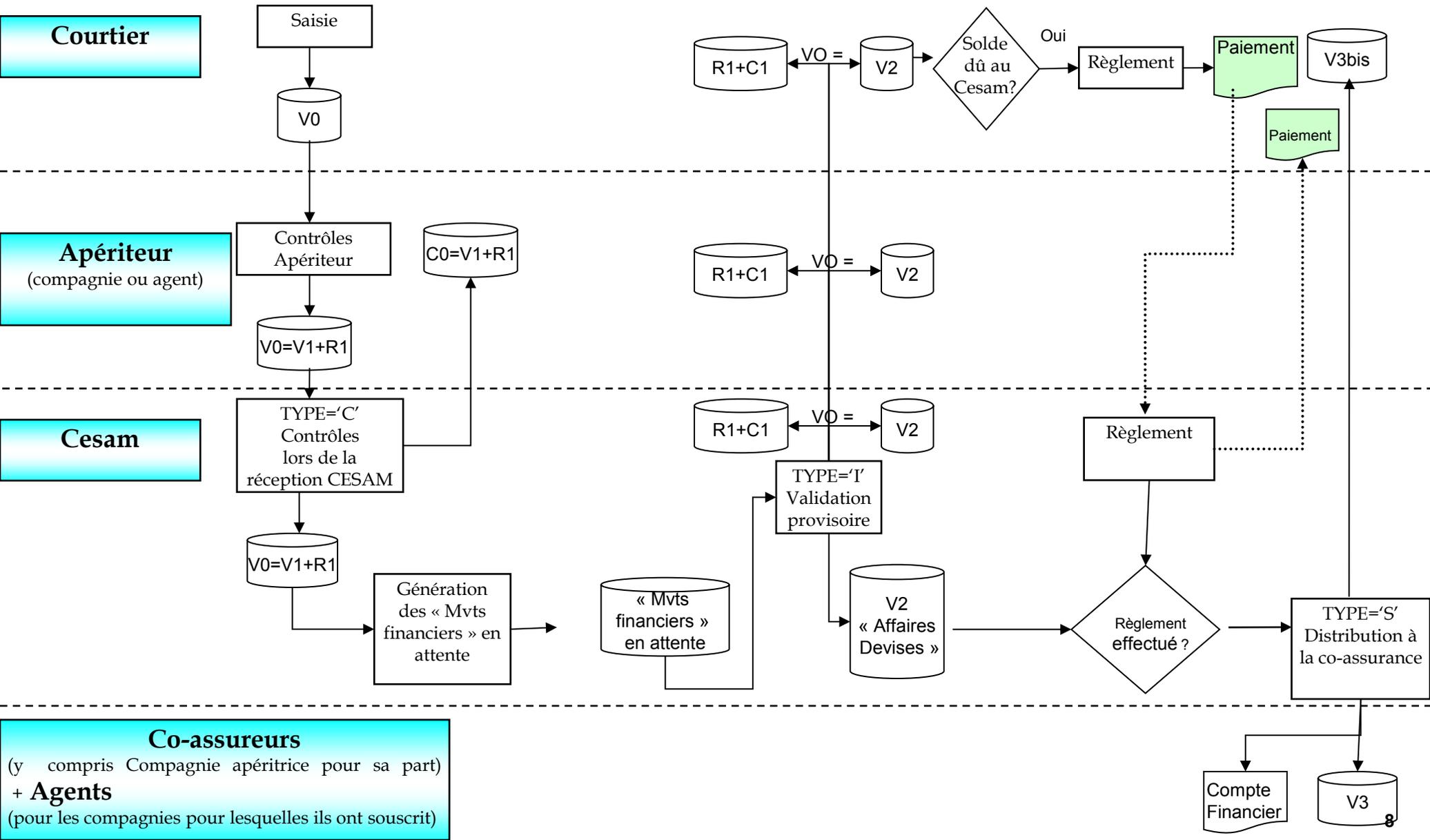
FLUX REPARTITION AVEC LES COMMISSIONS DES AASO

(AASO = Agents Apériteurs au Sens Optiflux)



* Le taux de commission est transmis uniquement à chaque co-assureur et à l'AASO pour la partie qui le concerne

—→ = Information
→ = Trésorerie



- Les échanges sont cryptés et gérés par un robot central, la BDI.
- Chaque intervenant dispose d'une boîte d'émission et d'une boîte de réception dont il gère la relève, la purge et la confidentialité.
- Chaque article est repéré par la clé Optiflux® de 24 caractères qui caractérise la police, l'exercice de souscription et la répartition de coassurance.
- Les échanges sont effectués par le protocole FTP ou SSH-FTP.
- Un log permet aux seuls intervenants concernés de suivre le cheminement d'un fichier donné via notre site <https://www.optiflux.fr/Restreint/suivi/login.php>

- *Le fait d'utiliser un système Marché normé permet de donner un crédit indéniable aux comptes et autres suivis de l'ensemble des flux de la coassurance maritime sur le Marché Français.*
- *Le courtier est autonome, dans le respect des normes Optiflux® : dans la gestion de la production, la gestion de sinistres, dans la limite de sa délégation, et la gestion des flux financiers.*



Optiflux® : Les Bénéfices clients...

- Réalisation d'économies substantielles
- Transparence conforme à Solvency II
- Suppression des écritures en suspens